

Capacité en droit ou licence 1 en droit

Par **SarahB**, le 14/08/2020 à 19:49

Bonjour ,

je souhaite reprendre mes études pour la prochaine rentrée et il y a une question que je me pose . J'ai eu mon bac professionnel ,il y a un moment maintenant , est ce que je dois obligatoirement débiter par une capacité en droit ? Ou j'ai la possibilité de me diriger directement vers la 1 ère année de licence en droit ?

Merci pour vos retours
Sarah ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 15/08/2020 à 07:52

Bonjour

Votre bac vous permet de vous réinscrire directement en L1.

Par **SarahB**, le 15/08/2020 à 09:40

Bonjour , je vous remercie pour votre réponse

Bonne journée?

Par **Isidore Beautrelet**, le 15/08/2020 à 12:30

De rien !

N'hésitez pas à revenir sur le forum si vous d'autres questions

Bonne continuation